

[au crible] Guide de pratique clinique

Troubles déficitaires de l'attention chez les enfants et adolescents : des recommandations biaisées

PAS D'ACCORD



En 2024, la Haute autorité de santé a publié un guide de pratique clinique sur le diagnostic et le traitement des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez les enfants et adolescents. Son objectif affiché est notamment la formation des professionnels qui les reçoivent. Ce guide propose un ensemble d'outils diagnostiques sans les hiérarchiser ni préciser le niveau de preuves de leur évaluation. L'analyse des données d'évaluation de l'efficacité du *méthylphénidate* au long cours manque d'objectivité et contribue à sa banalisation. Le profil pharmacologique amphétaminique du *méthylphénidate* est minimisé. L'ensemble ne constitue pas un socle solide de formation. Un guide à écarter.

Les objectifs principaux de ce guide sont « *de participer à la formation des professionnels et d'harmoniser les pratiques concernant la démarche diagnostique et les interventions thérapeutiques chez un enfant ou un adolescent adressé pour un TDAH* ». Nous l'avons passé « au crible » selon la méthode élaborée par *Prescrire* pour évaluer les guides de pratique clinique (lire n° 282, p. 305-306).

Méthode d'élaboration : un groupe de travail influencé par des associations professionnelles ou de parents. Le groupe de travail est composé de 33 membres et leurs déclarations publiques d'intérêts sont disponibles. Plusieurs d'entre eux siègent au sein des mêmes associations professionnelles ou de parents. Il n'y a pas eu de recherche documentaire spécifique sur les effets indésirables des interventions proposées ni sur les interactions médicamenteuses.

Un catalogue de tests diagnostiques. Selon ce guide, le TDAH est un trouble du neurodéveloppement, sans limite d'âge inférieure pour détecter des symptômes évocateurs. Ces recommandations proposent un catalogue d'outils diagnostiques, sans les hiérarchiser ni préciser comment ils ont été évalués et avec quel niveau de preuves. Les conséquences liées à des diagnostics par excès ne sont pas abordées.

Interventions thérapeutiques non médicamenteuses : quelques recommandations gradées. Parmi les interventions autres que médicamenteuses, ce guide met en avant : la psychoéducation des parents et des enfants, les programmes d'entraînement aux habiletés parentales, au moment

du diagnostic ; ainsi que les thérapies comportementales, cognitives et émotionnelles.

Une analyse partielle des données d'évaluation disponibles et une banalisation du méthylphénidate. Même si ce guide prône une approche thérapeutique globale, une place prépondérante est donnée à la justification du traitement par *méthylphénidate*. Le groupe de travail ne propose pas d'analyse critique et objective de l'ensemble des données d'évaluation du *méthylphénidate* dans cette situation. Ce guide affirme que le *méthylphénidate* n'est pas un dérivé amphétaminique, sans argumentation étayée, alors que le profil des effets indésirables décrit est celui des amphétaminiques.

Il pose peu de limites à la prescription du *méthylphénidate*, et propose des alternatives médicamenteuses sans analyse critique de leur évaluation, en se limitant à mentionner leur absence d'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans cette situation en France.

Les risques d'une prise de *méthylphénidate* en cas de grossesse chez une adolescente ne sont pas rappelés.

En somme. Face à une situation complexe, les recommandations de ce guide manquent trop d'objectivité pour en faire un socle de connaissances solide utilisable par des professionnels. Un guide à écarter.

À lire ou relire dans l'Application Prescrire

- Psychotropes chez l'enfant et l'adolescent : prescriptions en hausse (n° 486, p. 297-301)
- méthylphénidate

Recherche ou Dans "Numéros Prescrire"

©Prescrire

Publié dans l'Application Prescrire le 23 octobre 2025

Troubles du neurodéveloppement / TDAH : diagnostic et interventions thérapeutiques auprès des enfants et adolescents

Recommandations de bonne pratique de la Haute autorité de santé (HAS), disponibles sur le site de la HAS : www.has-sante.fr

Validation par le Collège de la HAS en juillet 2024.

Argumentaire (234 pages, 483 références citées) + Recommandations (71 pages) + 2 arbres décisionnels + 1 fiche diagnostic (4 pages) + 1 fiche de suivi du traitement par méthylphénidate (4 pages) + 1 fiche synthèse (4 pages). Recherche documentaire de janvier 2012 à août 2023.

Informations vérifiées pour la dernière fois le 18 juillet 2025.



AU CRIBLE